



KNAUF PROPAIN DUST CONTROL.fr

Fiche Technique Produit

2021-07

KNAUF PROPAIN DUST CONTROL

Enduits – Enduits prêt à l'emploi

Description du produit

Knauf Propaint Dust Control est un enduit allégé de jointoiment prêt à l'emploi permettant de limiter les poussières volatiles au ponçage. Il est utilisable de manière manuelle ou mécanique. Il est conforme à la norme NF EN 13963 :2014.

Documents de référence

- Norme: NF EN 13963 :2014
- DOP: DOP_PROPAIN DUST CONTROL_2016-12-01.pdf

Mise en œuvre conformément à :

- DTU 25.41 – DTU 25.42 – DTU 59.1

Domaine d'emploi

Knauf Propaint Dust Control limite la création de poussière au ponçage. Ceci le rend particulièrement adapté à une utilisation dans des locaux déjà meublés. Il peut être utilisé en jointoiment, en enduisage ou en ratissage des plaques. Il peut être mis en œuvre en mur ou bien en plafond.

Knauf Propaint Dust Control peut être mis en œuvre dans :

- Les locaux de tous types ayant une classe d'hygrométrie EA

KNAUF PROPAIN DUST CONTROL

ENDUITS – ENDUITS PRÊT À L'EMPLOI



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Température d'utilisation	°C	5-30	-
Masse volumique	g/cm ³	1,1-1,3	-
Ph	-	7-9	-
Solubilité à l'eau	g/100ml	55-75	-
Couleur	-	Blanc	-
Réaction au feu	-	Euroclasse A2-s1,d0	NF EN 13501-1
Toxicité	-	Non toxique	-
Emission COV	-	A+	NF EN ISO 16000
Contenu en COV	%	< 0,1	ISO 11890 - 2
Dilution possible à l'eau	-	1 litre max par sceau	-
Nettoyage des outils	-	A l'eau	-
Ponçage	-	Utiliser grain 180-220	-
Conservation	-	1 mois après ouverture du sceau	-

Conditionnement

Référence commerciale	Code article	Masse par unité (kg)	Nombre d'unité par palette
KNAUF PROPAIN DUST CONTROL 20 KG 17 L	584671	20	33

A conserver dans un local protégé à l'abris du soleil et des intempéries.

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.